

**Annexes Sanitaires
Elaboration de PLU
De La Commune de MERINDOL**

I. Généralités : La Ressource

L'alimentation et la distribution en eau potable est assurée par le Syndicat Durance Luberon, dont le périmètre comprend 21 communes, soit une population d'environ 59 000 habitants desservis par un réseau d'environ 710 km.

Pour assurer cette distribution, le réseau est composé de 19 réservoirs et 15 stations de pompage et surpresseurs.

Le Syndicat Durance Luberon dispose également de 3 sites de production d'eau potable autorisés par Arrêté Préfectoral et/ou inter Préfectoral et dont la ressource est durancienne :

Station de Pont de Durance Commune de Pertuis (prélèvement en eaux superficielles de la Durance)

- Arrêté Inter préfectoral du 12 Mai 2021
- Débit de prélèvement de pointe autorisé: 720 m³/heure soit 17 280m³/jour ;
- Prélèvement maximum annuel autorisé est de 4 500 000 m³/an.

Forage de Vidalet, Commune de Pertuis (prélèvement dans la nappe d'accompagnement de la Durance)

- Arrêté Préfectoral du 3 Novembre 2000
- Débit de prélèvement de pointe autorisé: 550 m³/heure
- Production maximale autorisée : 13 200 m³/jour soit un prélèvement annuel de 4 818 000 m³

Forage des Iscles, Commune de Mérindol (prélèvement dans la nappe d'accompagnement de la Durance)

- Arrêté Préfectoral du 13 Mai 1997
- Débit de prélèvement de pointe autorisé: 150 m³/heure
- Production maximale autorisée : 1 650 m³/jour soit un prélèvement annuel de 602 250 m³

Le Syndicat Durance Luberon dispose ainsi :

- D'une production annuelle maximale autorisée de 9 920 250 m³/an
- D'une production journalière maximale autorisée de 32 130 m³/jour

Dans le tableau ci-dessous figure les besoins passés, actuels issues des données RPQS et ainsi que les projections futures à échéance 2035 :

Année	2015	2020	2021	2022	Projection 2035
Nombre d'abonnés	24 984	26 491	26 982	26 984	31 000 abonnés
Production annuelle en m3	4 609 635	4 754 288	4 576 947	4 807 416	5 500 000 m3/an
Consommation annuelle/abonné (m3/an)	184.5	179.46	169.63	178.15	
Production journalière de pointe (m3/j)	18 247	18 815	18 516	19 608	22 630 m3/j
Consommation journalière de pointe/abonné (m3/j)	0.73	0.71	0.69	0.73	

Au regard de ses données, les ressources sont suffisantes pour répondre aux besoins actuels et futurs, avec une marge de sécurité de 45 % pour la production annuelle et près de 35 % pour la production journalière de pointe en prenant compte de l'évolution.

Par ailleurs, le Syndicat Durance Luberon, soucieux et engagé sur ces enjeux, étudie parallèlement la diversification et la sécurisation de sa ressource en eau.

Chiffres clefs 2021:

- 59 364 habitants environs
- 26 984 abonnés
- 710 km linéaire de réseau de distribution
- 84 % Taux de rendement du réseau de distribution
- 4 807 416 m3 produits
- Volume vendu : 3 950 432 m3

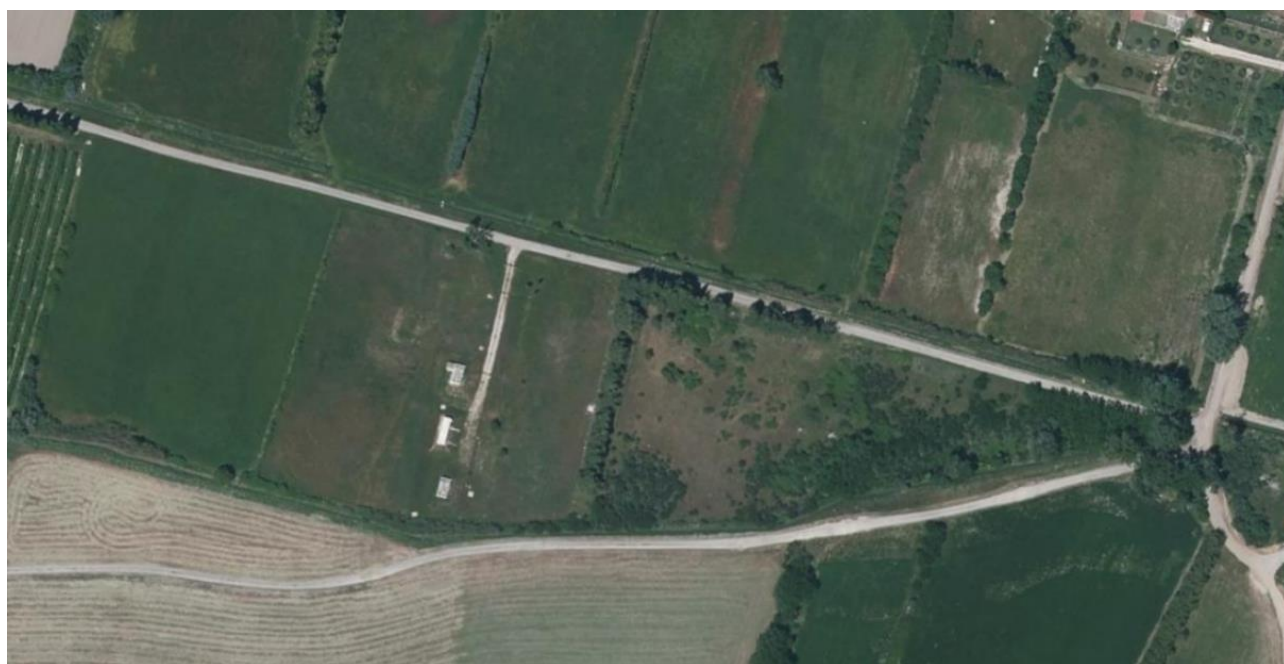
B. Le captage dit des Iscles

Le captage des Iscles, compose un des 3 sites de production du territoire géré par le Syndicat Durance Luberon et sa ressource est souterraine de type accompagnement alluvionnaires de la Durance.

Ce site mis en service en 2006 bénéficie d'un arrêté et déclaration d'utilité publique datant du 13 mai 1997.

Ce captage est soumis à de périmètres de protection et aux obligations qui leur en réfèrent. (Notamment les articles composant cet arrêté en matière d'urbanisme, d'agriculture et d'économie)

Par ailleurs, cette déclaration autorise un débit de 150m³/h et un volume journalier de 1650m³/j pouvant être amené en période estivale, par dérogation, jusqu'à un débit de 150 m³/h et un volume journalier de 3000m³/j

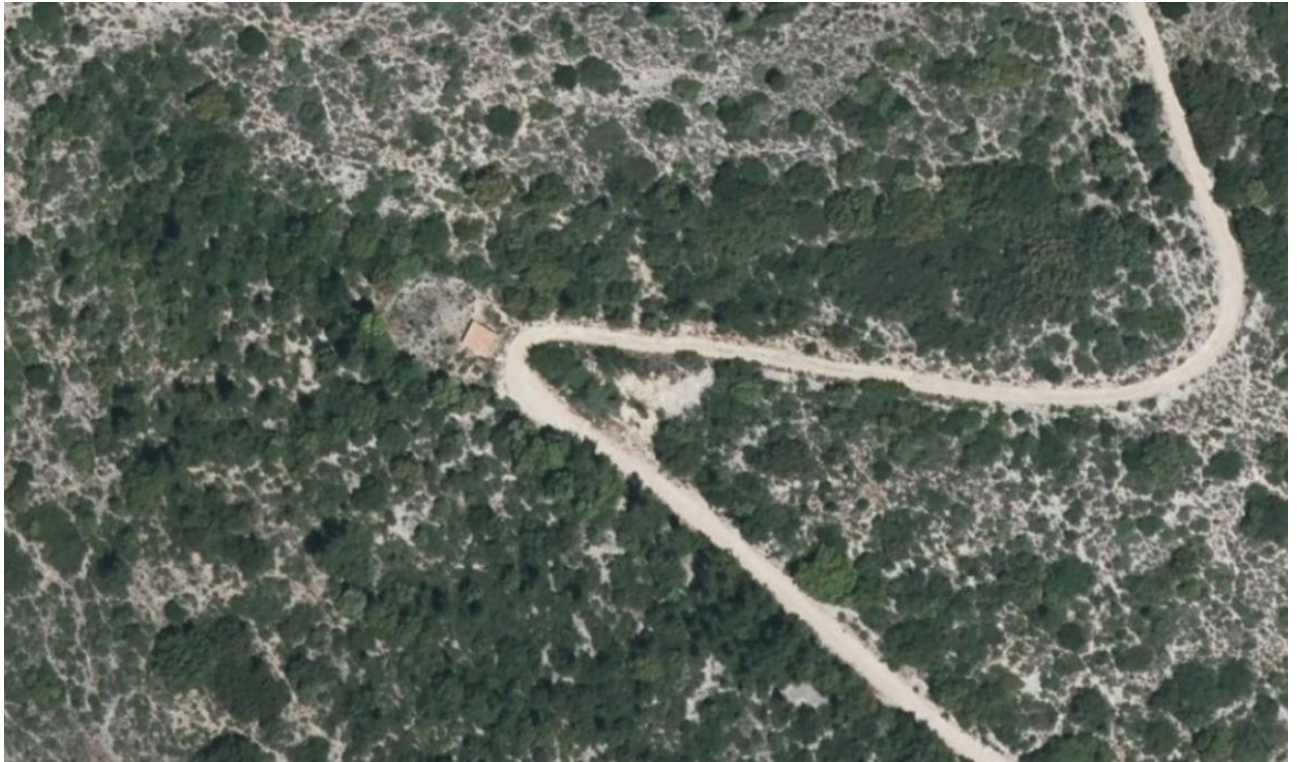


Enfin, une étude est en cours pour augmenter la capacité de pompage de ce site de production et définir les démarches réglementaires qui s'y affèreront afin de permettre l'augmentation des capacités résiduelles de production journalière et annuelle.

C. Le réservoir de Peyreplate

Le réservoir de Peyreplate est situé à une altitude de 292m, sur les hauteurs du Village et en bordure de DFCI.

Cet ouvrage est alimenté par pompage depuis la station des Iscles et à une capacité de 500m³.



D. Défense Incendie

La DECI est bien souvent assurée par le réseau public de distribution d'eau potable, compétence du Syndicat Durance Luberon, et distincte de la compétence DECI.

Aussi, le réseau d'eau potable n'est pas le seul moyen d'assurer la DECI et il ne pourra l'être, qu'après accord du Syndicat, dans la mesure où la DECI est compatible avec le fonctionnement du réseau d'eau potable et les obligations du Syndicat.